

OFFRE D'EMPLOI

2025-11

Cossé-le-Vivien, commune dynamique de 3 300 habitants engagée dans de nombreux projets, à 20 minutes de Laval, pôle de centralité de la communauté de communes du Pays de Craon recrute.

AGENT D'ANIMATION (H/F) – 22.34/35^{ème}

Contrat du 1er novembre 2025 au 3 juillet 2026

Cet emploi communal (périodes scolaires) est proposé avec des heures d'animation (les mercredis et les vacances scolaires) à l'association de familles rurales de COSSE-LE-VIVIEN.
Votre responsable à la commune est aussi votre directrice au centre de loisirs de COSSE-LE-VIVIEN.

1^{ER} POSTE – EMPLOYEUR MAIRIE DE COSSE-LE-VIVIEN

Contrat de droit public => **11.32/35^{ème} soit 525h**

🕒 Sous la responsabilité de la responsable enfance, vous assurerez les missions suivantes :

- De coordination et de temps périscolaire (68%);
- De surveillance de cour au restaurant scolaire sur la pause méridienne (32%).

Vous intégrerez une équipe de 6 agents et travaillerez en période scolaire pour la commune.

=> Coordination administrative / Animation

✓ **Gestion administrative**

- Vérifier les pointages périscolaires et cantine
- Assurer le suivi et la mise à jour des inscriptions sur le portail famille
- Travailler en collaboration avec l'agent en charge de la facturation
- Répondre aux sollicitations des parents par mail, par téléphone et en présentiel
- Assurer les achats de matériels pour le périscolaire en lien avec l'équipe d'animation
- Préparer les dossiers de rentrée scolaire (règlement intérieur, nouveaux tarifs, etc.)
- Accueillir et assurer la gestion des stagiaires en collaboration étroite avec la responsable enfance
- Assurer le paramétrage du logiciel Diabolo en collaboration avec la responsable enfance
- Créer, mettre à jour et diffuser les listings « allergies » aux agents d'animation

2^{EME} POSTE – EMPLOYEUR FAMILLES RURALES

CDD => **11.02/35^{ème} soit 506h**

🕒 La Fédération Départementale Familles Rurales recherche un(e) animateur/trice pour l'accueil de loisirs de Cossé-le-Vivien sur le temps périscolaire et extrascolaire :

- Les mercredis
- 1 semaine par vacances scolaires (octobre, février, avril)

=> **Missions**

- Accueillir les enfants et les familles dans un cadre bienveillant et sécurisé
- Proposer, organiser et animer des activités ludiques, sportives, culturelles et manuelles adaptées aux âges des enfants (3-6 ans, 6-12 ans...)
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Travailler en équipe avec les autres animateurs et participer aux réunions de préparation et de bilan
- Encadrer les temps de vie quotidienne : repas, goûters, sorties, sieste, etc.
- Ménage/rangement des espaces utilisés

1^{er} POSTE – EMPLOYEUR MAIRIE DE COSSE-LE-VIVIER (Suite)

✓ Gestion d'animation

- Assurer le suivi et participer à l'animation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en collaboration avec l'élue(e) référent(e)
- Organiser les actions liées au passeport du civisme (suivi des animations tout au long de l'année)
- Communiquer sur les différentes actions mises en place au sein des écoles et des temps périscolaires en collaboration avec l'agent en charge de la communication
- Préparer les portes ouvertes de l'école

=> Accompagnement périscolaire

✓ Organisation d'un projet périscolaire

✓ Animation d'un cycle d'activités périscolaires

✓ Prise en charge des enfants et encadrement des animations

✓ Construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents

✓ Animation des activités et accompagnement des publics accueillis

=> Restaurant scolaire

✓ Assurer la surveillance de cour pendant la pause méridienne

✓ Missions occasionnelles : Distribution, service des repas

Conditions d'emploi :

- Respect des règles d'hygiène
- Travail dans un environnement à niveau sonore important
- Déplacement fréquent entre les sites
- Disponibilité et adaptabilité aux situations
- Présence obligatoire en période scolaire
- Temps de travail annualisé
- Travail en équipe

Rémunération et avantages sociaux :

- Rémunération mensuelle calculée sur la base du 1^{er} échelon de la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation territorial, réduite proportionnellement à la durée hebdomadaire de travail;
- Adhésion contrat collectif prévoyance obligatoire + participation employeur ;
- Possibilité de participation de 15€/mois de l'employeur sur la cotisation d'un contrat labellisé mutuelle ;
- Dotation d'un téléphone portable professionnel ;
- Possibilité de suivre des formations dans le but de développer vos compétences et évoluer dans cet emploi.

2^{EME} POSTE – EMPLOYEUR FAMILLES RURALES (Suite)

=> Conditions d'emploi

- Travail à l'accueil de loisirs de Cossé-le-Vivier
- Temps de travail : mercredis et vacances scolaires + temps de préparation en équipe en journée ou en soirée et/ou le samedi selon les projets d'animations
- Travail en équipe

=> Rémunération

- Rémunération suivant la convention collective Familles Rurales – fiche métier N°4-4-a indice 342 / Soit 12.46 € bruts de l'heure

Profil recherché :

- **Titulaire du BAFA** ou du CPJEPS (ou d'un diplôme équivalent reconnu). Le BPJEPS constituerait un atout supplémentaire ;
- Avoir une expérience similaire dans ce domaine sera appréciée
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités
- A l'aise avec l'outil informatique

- Adaptabilité et proactivité requises
- Respect de la confidentialité
- Capacité d'analyse et d'évaluation des situations, de rigueur et forte réactivité
- Travailler en transversalité
- Sens du service et l'esprit d'équipe
- Facultés pédagogiques
- Sens de l'imaginaire et de la créativité
- Capacité d'écoute et à s'exprimer
- Capacité à être force de proposition
- Avoir le sens des responsabilités
- Savoir gérer les conflits
- Avoir le sens du travail en équipe
- Avoir un goût pour le travail avec les enfants
- Capacité d'écoute et de gestion des groupes d'enfants
- Langage et ton soignés, adaptés aux enfants, aux familles et à la hiérarchie
- Capacité d'adaptation
- Capacité à rendre-compte
- Etre autonome et soigneux

Poste à pourvoir le : 01/11/2025 => Date limite de candidature : 10/10/2025

Jury de recrutement prévu le 27/10/2025

Lettre de motivation, CV sont à adresser à Monsieur Le Maire (23 Rue de Nantes – BP 65 - 53230 COSSE-LE-VIVIEN) Tel : 02.43.98.80.24 Adresse mail : ressources@cosse-le-vivien.fr